



Communiqué de presse  
Mardi 11 février 2025

## Le réseau Cler révèle dans une étude 5 propositions pour accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel.

Parce que les énergies renouvelables et le patrimoine culturel sont trop souvent renvoyés dos à dos et que cette incompatibilité est parfois même mise en scène par de fervents opposants aux énergies renouvelables, le réseau Cler met en ligne ce mardi 11 février une publication de sa collection *Comprendre* intitulée "[Accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel pour des territoires durables et harmonieux](#)". Ce travail a permis de réunir de manière inédite une vingtaine d'acteurs de la transition énergétique, du patrimoine et du paysage pour dresser un état des lieux des pratiques actuelles et porter ensemble cinq propositions pour bâtir une transition énergétique ambitieuse et harmonieuse.

### Instaurer un dialogue pour répondre aux défis énergétiques et patrimoniaux

Accélérer le développement de toutes les énergies renouvelables est une nécessité pour sortir des énergies fossiles, bâtir notre indépendance énergétique et atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en France et en Europe. Cependant, l'émergence de nouveaux projets, notamment éolien et photovoltaïque, ne doit pas faire peser une pression supplémentaire sur le paysage et le patrimoine culturel. Les règles du patrimoine, quant à elles, doivent évoluer au rythme des défis énergétiques auxquels nous faisons face.

En s'appuyant sur des cas concrets, des entretiens, et des témoignages issus de structures adhérentes et partenaires, le réseau Cler dresse un premier constat partagé par les acteurs du patrimoine et du paysage : lorsque la transition énergétique est portée à la croisée des politiques publiques, elle est une véritable opportunité pour les paysages et le patrimoine culturel menacés par les phénomènes climatiques.

### 5 propositions portées par les acteurs de la transition énergétique, du patrimoine et du paysage.

#### 1- Favoriser la montée en compétences de tous les acteurs pour avancer ensemble

Une formation réciproque des acteurs du patrimoine sur les enjeux énergétiques, et des acteurs de l'énergie sur les enjeux patrimoniaux et à la démarche paysagère est nécessaire pour s'assurer de la bonne appréhension du sujet par tous.

Elle permettrait une montée en qualité des projets énergétiques en amont de l'instruction. Pour favoriser l'interconnaissance entre acteurs, ces formations pourraient mêler les deux publics, acteurs de l'énergie et acteurs du patrimoine et du paysage.

#### 2- Valoriser les projets réussis et leurs acteurs

Les projets de qualité existent. À Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) par exemple, des panneaux photovoltaïques ont pu être installés sur le toit de l'église grâce à un travail de coopération avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ou encore à Bouchemaine (Maine-et-Loire), en plein secteur Unesco, un parc photovoltaïque remplacera bientôt des cuves d'hydrocarbures du siècle dernier grâce à la collaboration entre acteurs du patrimoine et porteurs du projet pour réfléchir à l'intégration paysagère du parc. La mise en valeur de tels retours d'expérience est importante pour faire évoluer les imaginaires et valoriser le rôle de chaque acteur.

### **3- Augmenter les moyens humains et financiers**

Les acteurs du patrimoine et du paysage, en particulier les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et les Paysagistes conseils de l'État, ont besoin de temps pour s'impliquer dès l'amont d'un projet d'énergie renouvelable. Cette étape est nécessaire pour considérer les enjeux patrimoniaux et paysagers autour du choix du site d'implantation par exemple et éviter alors d'instruire un dossier pour lequel la plupart des décisions ont déjà été prises. Pour cela, il est nécessaire de renforcer à la fois les moyens humains du côté des services instructeurs et du côté des collectivités locales pour qu'elles puissent être en capacité d'accompagner des projets d'énergies renouvelables avec un prisme paysage et patrimoine.

### **4- Modifier la gouvernance et les pratiques**

Renforcer la cohérence entre les politiques publiques relatives au déploiement des énergies renouvelables, à la préservation du patrimoine et au paysage à l'échelle de l'État est indispensable. Le cadre national doit être clair afin de fluidifier l'ensemble de la chaîne d'intervention des acteurs, et permettre de vrais espaces de dialogues et de construction de solutions adaptées aux spécificités locales sur ce double enjeu.

### **5 - Construire ensemble des propositions durables**

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, les acteurs de la transition énergétique, du patrimoine et du paysage souhaitent porter un plaidoyer commun pour des moyens humains et financiers supplémentaires, alors indispensables pour mener une transition désirable avec des paysages de qualité.

#### **Les ressources**

→ [L'essentiel de la publication en deux pages](#)

→ [La publication complète "Accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel pour des territoires durables et harmonieux." - collection \*Comprendre\* du réseau Cler](#)

#### **Contacts presse :**

##### **réseau Cler**

Célia Le Postec, Responsable relations presse et communication politique

[celia.lepostec@cler.org](mailto:celia.lepostec@cler.org) - 07 69 95 57 40

Le [réseau Cler](#) est une association nationale qui rassemble près de 300 structures engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique à la fois juste et ambitieuse. Son objectif : accélérer la transition énergétique à l'échelle locale, nationale et européenne.